

## Explication sur les planifications disponibles

### 1. Principe

La prescription est liée à un prestataire choisi au moment de l'encodage de celle-ci et par conséquent, toutes les prestations comprises dans cette prescription sont attribuées à ce prestataire.

Selon les besoins, les prestations encodées peuvent être distribuées vers d'autres prestataires, les plannings et les agendas s'organisent automatiquement en fonction.



Dans un groupe, il faut considérer que toutes les prescriptions appartiennent au groupe. Elles peuvent être encodées en choisissant le responsable du groupe comme prestataire par défaut.

La distribution peut se réaliser ultérieurement en fonction de critères bien définis par le groupe.

Pour attribuer un soin encodé à un autre prestataire, il suffit d'utiliser l'outil approprié. Plusieurs options disponibles dans le programme ont été spécialement développées pour répondre au mieux aux différents cas rencontrés.



Mécanisme d'absorption :

Les prestations ajoutées à d'autres (par encodage d'une prescription ou par modification de planning) sont automatiquement attribuées au prestataire déjà spécifié à la visite sélectionnée.

### Mécanisme de facturation

Les prestations sont liées à l'établissement au moment de la facturation suivant des critères bien définis.

- 1 Les prestations sont réalisées par un seul prestataire.  
Elles sont liées à son établissement et facturées en son nom
- 2 Les prestations sont réalisées par plusieurs prestataires appartenant au même établissement (groupe).  
Elles sont liées à l'établissement et facturées au nom du groupe.
- 3 Les prestations sont réalisées par plusieurs prestataires appartenant à des établissements différents.
  - A – elles sont liées aux différents établissements respectifs (par rapport au prestataire)
    - Si le plafond n'est pas atteint (ex : 2 injections matin et soir – 2 passages)
    - Si le forfait journalier ne doit pas être scindé (ex : forfait B passage le matin – 1 passage)
    - Elles sont facturées aux noms des prestataires.
  - B – elles sont liées à l'établissement du prestataire qui réalise la première prestation de base.
    - Si le plafond est atteint,
    - Si le forfait journalier doit être scindé.
    - Elles sont facturées au nom du prestataire qui effectue les soins du matin,
    - Une rétrocession d'honoraires est calculée automatiquement et peut être imprimée.



Une rétrocession peut être décelée en simulation de facturation. Imprimer le détail par prestataire. En cas de rétrocession, imprimer le document de répartition mais uniquement après avoir facturé et créé les recap. Tous les prestataires doivent être facturables, sinon une alerte apparaît en facturation.

MARCEAU Sophie Rue du Travail, 15 1400 NIVELLES		25/06/2009	
		<b>Retrocession de Marceau vers Ryan</b>	
		RYAN Meg Avenue Prince Albert, 77 1410 WATERLOO	
<b>Relevé des prestations mois de facturation 06/2009 - 003</b>			
<u>Patient</u>	<u>O.A.</u>	<u>Supplément</u>	<u>Total</u>
ARQUETTE ROSANNA	€ 102,88	€ 0,00	€ 102,88
<b>Total général :</b>	<b>€ 102,88</b>	<b>€ 0,00</b>	<b>€ 102,88</b>

## 2. [Choix des options de distribution des soins](#)

### [Fiche patient > Prescriptions > Modification des prestations > Gestion ou En série](#)

Explications spécifiques à découvrir dans la fiche PL03 – Agenda du Patient

Cette option convient bien pour attribuer des soins à d'autres prestataires pour un patient donné.  
Le travail s'effectue dans la fiche patient

Choisir l'onglet [Gestion] pour effectuer une modification ponctuelle.  
Double cliquer sur la prestation pour appeler l'outil de modification.  
Affecter un autre prestataire.

Choisir l'onglet [En série] pour effectuer une modification sur plusieurs prestations.  
Cliquer sur le bouton "Modification" pour appeler l'outil de modification.  
Affecter un autre prestataire.

L'affectation d'un soin **tient compte** de la répartition réalisée dans le calendrier par tournée.

### [Planning > Calendrier par tournée](#)

Explications spécifiques à découvrir dans la fiche PL13 – Calendrier par tournée

Cette option convient bien lorsque pour attribuer des soins à d'autres prestataires suivant un horaire ou un planning bien précis pendant une période déterminée. Il suffit de sélectionner la personne qui effectue une tournée déterminée.

Il ne peut avoir qu'un seul prestataire par tournée, il n'est pas possible de choisir les patients.  
Cette méthode est très efficace pour dégrossir les plannings, il est toujours possible de modifier d'une manière plus précise dans le menu des répartitions par journée ou Gestion des agendas.  
Lorsque plusieurs prestataires travaillant en équipe (chacun facture ses propres soins) se cèdent entre eux des journées complètes, il suffit de sélectionner le prestataire et ensuite de cliquer sur les dates qu'il a prises en charge.

Entrer dans le menu  
Choisir l'établissement pour les groupes  
Choisir « Tous les établissements » pour voir apparaître tous les prestataires pour ceux qui travaillent en équipe.  
Sélectionner la période souhaitée et cliquer sur l'onglet [Calendrier]  
Affecter les prestataires.

Le calendrier est gardé en mémoire et est prioritaire sur les autres menus. Les prestations encodées ou déplacées seront distribuées selon le calendrier organisé. Le menu Répartition par journée et Gestion des agendas lèvent cette priorité.

### [Planning > Calendrier par patient](#)

Explications spécifiques à découvrir dans la fiche PL11 – Calendrier par patient

Cette option convient bien pour attribuer des soins à des prestataires différents pour un patient donné pendant une période déterminée. Elle s'avère très efficace pour la distribution des soins lorsque l'on se trouve dans une situation d'encodage « Service Bureau ».

Entrer dans le menu  
Choisir l'établissement pour les groupes  
Choisir « Tous les établissements » pour voir apparaître tous les prestataires pour ceux qui travaillent en équipe.  
Sélectionner la période souhaitée et cliquer sur l'onglet [Calendrier].  
La liste des patients visités pendant la période sélectionnée s'affiche automatiquement et la liste des prestataires apparaît.  
Sélectionner le patient et affecter les prestataires.

L'affectation d'un soin **ne tient pas** compte de la répartition enregistrée dans le calendrier par tournée.

## [Planning > Répartition par journée](#)

Explications spécifiques à découvrir dans la fiche PL07 – Répartition entre prestataires

Cette option convient bien pour organiser les journées de soins patients par patients, jours par jours. Il permet aussi de modifier la distribution des soins qui a été programmée dans le menu Calendrier par tournée. Les patients peuvent être triés par ordre de passage.

Entrer dans le menu  
Sélectionner la journée et les prestataires.  
Distribuer les soins en appliquant un glisser-coller.

L'affectation d'un soin **ne tient pas** compte de la répartition enregistrée dans le calendrier par tournée.

## [Planning > Transfert de prestations](#)

Explications spécifiques à découvrir dans la fiche PL09 – Transfert de journées de soins

Cette option convient bien pour transférer tous les soins compris dans une journée pour un patient donné. Si tous les patients sont sélectionnés toute la journée est transférée. Plusieurs journées peuvent être sélectionnées dans un calendrier. La suppression de soins est possible et la méthode reste la même.

Entrer dans le menu  
Sélectionner les prestataires (de qui vers qui), le choix entre suppression et transfert.  
Sélectionner la période et éventuellement le calendrier.  
Cette opération peut être réalisée pour tous ou une partie des patients.

L'affectation d'un soin **ne tient pas** compte de la répartition enregistrée dans le calendrier par tournée.

## [Planning > Gestion des agendas](#)

Explications spécifiques à découvrir dans la fiche PL05 – Planning de la journée

L'agenda permet de visualiser les soins d'une même journée pour un prestataire donné.

Cette option convient bien pour traiter la distribution des soins de manière ponctuelle. Des opérations telles la suppression et la gestion du dossier infirmier sont réalisables. Dans le cas de changement de prestataire, l'option « presté par » ne concerne que les aides soignantes.

Entrer dans le menu  
Sélectionner la journée et le prestataire.  
Cocher les prestations et distribuer les prestations vers un autre prestataire.

L'affectation d'un soin **tient compte** de la répartition enregistrée dans le calendrier par tournée.